







A retenir

MILDIU	Le risque reste faible encore pour cette semaine.
THRIPS, ACARIENS	Surveillez vos parcelles à risque.
VERS DE LA GRAPPE	Pensez à relever vos pièges et à transmettre vos données.
OÏDIUM	Parcelles ayant eu des dégâts en 2009 : le stade de sensibilité est atteint pour la majorité des cépages.

MÉTÉO

Prévisions du 27 avril au 2 mai 2010 (Source : Météo France – Zone Corrèze)

	Mar 27	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 1e	Dim 2
Températures	9 27	10 29	8 26	5 19	4 17	4 17
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Pinot Noir	Gamay	Cab. F.	Cab. S.	Merlot	Chard.	Sauv.	Chenin
Verneuil sur Vienne	6 - 9	9 - 12	-	-	-	-	-	-
Corrèze	-	-	9-12	5-9	9-15	12-15	15	15

Rappel des stades :

5 : Débourrement – Pointe verte	9 : 2 à 3 feuilles étalées
6 : Éclatement du bourgeon – Sortie des feuilles	12 : Grappes visibles, 5 à 6 feuilles étalées
7 : Premières feuilles étalées	15 : Boutons floraux agglomérés

MILDIOU

• Maturité des œufs (Suivi labo Midi-Pyrénées)

La germination des spores s'est enclenchée pour les échantillons suivis en laboratoire. Cependant, la sporulation reste lente et de faible ampleur. Les œufs ne sont donc pas mûrs à ce jour.

• Données de la modélisation (Postes de Verneuil sur Vienne et Voutezac)

D'après Potentiel Systèmes, l'EPI est faible et les conditions restent peu favorables au mildiou, malgré les perturbations annoncées pour la fin de la semaine. La masse des œufs ne devrait être mûre qu'à partir du 30 avril pour le secteur Verneuil et du 1er mai pour le secteur Corrèze. Aucune contamination de masse ne devrait être enregistrée sur la semaine à venir.

Évaluation du risque : La maturité des œufs d'hiver n'est pas acquise et les conditions sont peu favorables au développement du mildiou. Le risque se maintient donc à un niveau faible pour cette semaine.

OÏDIUM

• Éléments de biologie

Le champignon peut hiverner sous forme :

- du mycélium dans les bourgeons assurant des contaminations précoces des pousses (forme drapeau, très marginale dans le vignoble),
- de cléistothèces, formés sur les organes attaqués et conservés l'hiver sous les écorces. C'est la forme la plus courante de conservation.

Les cléistothèces éclatent au printemps pour laisser sortir les ascospores assurant les contaminations primaires. Le champignon colonise alors les différents organes.

L'oïdium, contrairement au mildiou, est un parasite externe. Le mycélium est donc à la surface des organes et doit émettre des suçoirs pour se fixer et se nourrir. La propagation du parasite est assurée par les conidies qui sont disséminées par le vent. La présence d'eau libre gêne la germination et fait éclater les conidies.

Au printemps, les symptômes observés sont un ralentissement de la croissance, un raccourcissement des entre-nœuds et une crispation des feuilles. Sur les cépages très sensibles, un feutrage blanc peut apparaître : il s'agit des symptômes "drapeaux". Sur feuilles, les toutes premières manifestations de l'oïdium sont caractérisées par des taches huileuses (assez similaires à celles du mildiou), et un noircissement des nervures sur la face inférieure correspondant aux cellules nécrosées. Puis, apparaît au niveau des taches un feutrage grisâtre et poussiéreux sur la face supérieure et une crispation des bords du limbe.

• **Situation au vignoble** : La plupart des cépages a atteint la phase de sensibilité.

Évaluation du risque : Dans les parcelles qui ont subi de fortes attaques en 2008 et 2009, le cumul de la sensibilité de la végétation, de la présence de l'inoculum (lésions sur bois issues des attaques de l'année dernière) et des précipitations annoncées pour la fin de la semaine amène à une vigilance particulière.

BLACK ROT

• Éléments de biologie

Les symptômes de Black-Rot sur feuilles se caractérisent par de petites taches brun-rouge régulières et bordées d'un liseré brun foncé sur lesquelles apparaissent, 3 à 4 jours après, de petites pustules noires (les pycnides). Les premières contaminations peuvent s'opérer, dès le stade 2-3 feuilles étalées, à partir de baies « momifiées » restées sur les souches. Les contaminations secondaires s'opèrent ensuite à partir des pycnides formées sur les feuilles atteintes. La dissémination de la maladie se fait de proche en proche. Les spores sont dispersées par la pluie sur tous les organes placés autour de l'éclaboussure (coup de fusil).

• **Situation au vignoble** : Aucun symptôme de black-rot n'a été observé à ce jour.

Évaluation du risque : La majorité des cépages est déjà entrée dans la phase de sensibilité (dès 2 à 3 feuilles étalées). La dissémination du champignon est relativement lente. Le Black rot est qualifié de maladie à foyers. L'élimination des grains desséchés existant sur les souches lors de la taille, ainsi que le travail du sol permettant d'enfouir les sarments atteints, sont autant de mesures prophylactiques pouvant réduire l'impact de la maladie. La surveillance de la maladie est à associer à celle du mildiou et de l'oïdium.

EXCORIOSE

Évaluation du risque : Seuls les parcelles et les cépages les plus tardifs sont encore dans leur phase de sensibilité. Des contaminations des nouveaux rameaux peuvent encore se produire dans ces situations, si des pluies surviennent avant l'étalement des premières feuilles (stade 9). Au delà du stade 9, le risque de contamination des nouveaux rameaux devient nul.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les pièges mis en place dans le réseau de surveillance ont enregistré la première capture d'Eudémis en fin de semaine dernière sur le secteur de Verneuil sur Vienne (87). Le vol démarre à peine.

Évaluation du risque : les pièges installés dans les parcelles de surveillance doivent être relevés 3 fois par semaine (Lundi, Mercredi, Vendredi). Pensez à transmettre vos données d'observation.

THRIPS

• **Éléments de biologie** : voir BSV Vigne Limousin n°2 du 20 avril 2010.

• Situation au vignoble

On observe toujours des thrips dans les îlots d'Allasac (12% de feuilles occupées sur Chardonnay ; 20% sur Chenin) et de St Julien Maumont (4% de feuilles occupées sur une parcelle de Chardonnay).

Évaluation du risque : Dès la sortie des premières feuilles, surveillez les populations de femelles hivernantes dans les parcelles ayant subi de fortes attaques l'année précédente. Les conditions climatiques étant favorables à la croissance de la vigne, le risque se « dilue ».

■ **Seuil de nuisibilité** : 10 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile (larve ou adulte).

ACARIENS

• Éléments de biologie

Plusieurs espèces d'acariens nuisibles peuvent être présentes dans le vignoble. Elles sont plus souvent connues sous le nom d'araignées rouges ou araignées jaunes.

Selon les espèces, ce sont soit les œufs, soit les femelles fécondées qui constituent la forme hivernante du parasite. Quelle qu'elle soit, cette forme hivernante permet une colonisation précoce des jeunes pousses par les premières larves.

Des dégâts peuvent s'exprimer au printemps, lorsque les populations d'acariens se retrouvent concentrées sur une végétation peu abondante. Les piqûres des larves sur les jeunes pousses provoquent alors des nécroses et une crispation des feuilles. Ces piqûres peuvent également provoquer une baisse de la croissance voire, en cas d'attaque majeure, une destruction partielle ou totale des ébauches de grappes.

Les typhlodromes sont aussi des acariens, mais utiles. Ce sont des prédateurs naturels des acariens rouges et jaunes. Leur présence, en nombre suffisant, assure généralement une régulation efficace des populations d'acariens nuisibles (une femelle de typhlodrome peut consommer jusqu'à 15 larves d'acariens par jour !). Plusieurs mesures sont de nature à favoriser le développement des populations d'auxiliaires. L'enherbement des interlignes, si la coupe est alternée d'un rang sur deux, offre notamment un refuge et une réserve de nourriture pour de nombreuses espèces.

• Situation au vignoble

Des typhlodromes ont été observés à Verneuil sur Vienne : 8% de feuilles occupées sur Pinot noir, 20% sur Gamay.

Des acariens rouges ont été observés en Corrèze sur 2 parcelles du secteur de St Julien Maumont : 4% et 10% de feuilles occupées.

Évaluation du risque : Les parcelles fortement attaquées lors des campagnes précédentes doivent être surveillées en priorité. L'observation des populations d'acariens est délicate mais indispensable pour établir le niveau de risque de chaque parcelle.

Comment réaliser vos observations ? : Prélevez 25 feuilles, et observez à l'aide d'une loupe de poche (grossissement 10 ou 12 fois) la face inférieure. Notez simplement la présence ou l'absence d'acariens utiles ou nuisibles sur chaque feuille. Votre diagnostic s'exprime en % de feuilles occupées par au moins 1 acarien.

Quelques clés de reconnaissance : Ne pas confondre les acariens ravageurs et les auxiliaires. Les typhlodromes mesurent environ 0,5 mm de long. Ils ont un corps brillant, jaune à translucide, en forme de « poire ». Ils se déplacent rapidement et sont souvent localisés contre les nervures.

■ **Seuil de nuisibilité** (printemps) : 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible

ACARIOSE - ERINOSE

• Éléments de biologie

L'érinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Les dégâts sont en général limités et ne provoquent pas de diminution de récolte. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

Les attaques d'acariose au printemps sont très localisées et favorisées par des conditions froides au débourrement. Elles se manifestent par des blocages de végétation. Les jeunes pousses apparaissent alors comme rabougries.

• **Situation au vignoble :** Aucun dégât d'érinose ni d'acariose n'a été signalé à ce jour.

Évaluation du risque : Les parcelles fortement attaquées lors des campagnes précédentes doivent faire l'objet d'une surveillance particulière. Surveillez également les jeunes plantations.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, le Syndicat de Défense du vin paillé de la Corrèze, la Cave coopérative de Branceilles et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.